

Délibération N°	D24-042
Conseillers en exercice	36

Acte publié le	18/04/2024
Présents	26
Votants	29

L'an 2024, le **JEUDI 11 AVRIL** à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes, **SOUS LA PRESIDENCE DE RENE PORRETTA**, Président.

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET.

Présents : Mmes et MM ANTONIN Daniel, BADUFLE Christophe, BOUQUET Isabelle, CARLES-Michel, CASTAING Patrick, CAUQUIL Alain, CHARDON Véronique, CHASTAGNARET Martine, COCHARD Bernard, DELAY Monique, DEVAUX Vanessa, FASSINOT Christine, GASS-VERNAVY Julie, GENDRIN Valérie, GIRERD-POTIN Albert, GROIX Brigitte, HIRTH Ludovic, HUGOU Isabelle, JULLIEN Bernard, MICHA-FRACHON Valérie, MUCCIARELLI Laurence, MUSTI Murielle, NEPLE Alain, NOWAK Christine, ORELLE Pierre-Louis, PORRETTA René, QUEMIN André, REVEYRAND Michel, REY Christian, ROSET Patrick, ROUSSEL Régis, ROUSSET Christian, TASCIOTTI Maryline, TERRY Joël, THOMAS Alexandra, VERNAY Aurélie.

Procurations : CHARDON Véronique à COCHARD Bernard
GENDRIN Valérie à ANTONIN Daniel
MUCCIARELLI Laurence à REY Christian

Nomenclature ACTES : 578

D24-042 / OBSERVATOIRE NATIONAL DES BATIMENTS - ADHESION ET CONVENTION

Le Plan Local de l'Habitat - PLH 2020-2026 - a été approuvé par la délibération n°20-029 du 18 février 2020. Ce PLH se décline en plusieurs axes et actions dont certaines visent à soutenir la rénovation énergétique et à animer l'observatoire de l'Habitat.

Divers outils existent afin d'accompagner la politique en faveur de l'Habitat et de mener à bien l'observatoire de l'Habitat. Le Conseil Départemental de l'Isère dispose notamment d'un outil numérique d'observation sur la précarité énergétique, nommé « ONB+ Territoires » (ONB = Observatoire National des Bâtiments). Cet outil compile des données existantes sur le parc bâti, gratuites ou payantes, à différentes échelles (territoire communautaire, infra communale, adresse).

Dans une démarche de mutualisation, le Département propose aux collectivités locales d'adhérer à cet outil afin de faciliter leur accès aux données brutes et géographiques via une application web. Celle-ci permettra de visualiser les résultats via des requêtes en data visualisation, de réaliser des tableaux de bord ou cartographies, au niveau d'échelle souhaitée.

Compte tenu de l'intérêt de cet outil, il est proposé que COLL'in Communauté adhère à l'outil « ONB+ Territoires ». Cette adhésion se traduit par une convention avec le Département de l'Isère et entraîne une contribution annuelle fixée à 2 000€.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU l'avis favorable de la Commission Habitat et Logement réunie le 06 février 2024 ;
- VU l'intérêt de l'outil « ONB+ Territoires » pour l'animation de la politique Habitat et le suivi de son action en faveur de la rénovation énergétique ;
- D'APPROUVER l'adhésion de COLL'in Communauté à l'outil « Observatoire National des Bâtiments », moyennant une contribution annuelle de 2 000 € ;
- D'APPROUVER la convention proposée par le Département de l'Isère, telle que présentée ;
- D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget 2024 ;
- D'AUTORISER le Président à signer cette convention et tout document intervenant dans l'exécution de la convention.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Martine CHASTAGNARET 	René PORRETTA 	- PJD24-042